

Communiqué de presse – 09.04.2025

Parking de la Place d'Armes: la Municipalité appelle à rejeter l'initiative et à accepter son contre-projet

Le projet de parking souterrain de la Place d'Armes anime la vie politique yverdonnoise depuis plusieurs décennies. Le 18 mai prochain, les citoyennes et citoyens devront trancher entre deux projets de dimensionnement de cette infrastructure et deux visions du stationnement au centre-ville. Lors d'une conférence de presse, la Municipalité in corpore a appelé collégialement au rejet de l'initiative des 1000 places et à l'approbation de son contre-projet indirect tel que validé par le Conseil communal, tout en souhaitant un taux de participation massif.

Depuis plus d'une soixante d'années, le réaménagement de la Place d'Armes fait débat. Divers projets ont émergé pour gérer le stationnement automobile, créer une place publique et végétaliser cet espace. À l'origine de la votation du 18 mai prochain figure le préavis, accepté le 7 mars 2019 par le Conseil communal, relatif à une demande de cession de droit distinct et permanent (DDP) à la Place d'Armes, à la rue des Remparts et à l'Avenue de la Gare en vue de la réalisation d'un parking souterrain de 1000 places en partenariat public – privé. Toutefois, au premier semestre 2021, lors des procédures d'examen préalable, les services cantonaux ont préavisé défavorablement ce plan d'affectation, relevant plusieurs thématiques non conformes au cadre légal, en particulier dans le domaine de la mobilité (stationnement, charge de trafic) et de l'environnement (étude d'impact sur l'environnement, bruit). Sur la base d'une étude menée par le bureau Transitec, la Municipalité a alors présenté en novembre 2022 un projet redimensionné de 830 places de parc (430 places en ouvrage souterrain et 400 places en surface), 1000 places vélos et 160 places pour deux-roues motorisés en ouvrage souterrain.

Le Collectif aménagement et parking Place d'Armes (CAPPA), estimant que le projet redimensionné ne proposait pas suffisamment de places de stationnement, a déposé une initiative pour la création d'un parking souterrain de l'ordre de 1000 places, ainsi que la création d'un espace vert et de détente en surface sur la Place d'Armes. Compte tenu du risque que l'initiative ne puisse le cas échéant pas être mise en œuvre dans les phases ultérieures des procédures légales, et souhaitant trouver un compromis dans le sens du projet accepté en 2019, la Municipalité a décidé de lui opposer un contre-projet indirect, par le préavis municipal PR24.15PR. Amendée par le Conseil communal le 6 février 2025, cette variante propose le redimensionnement du stationnement à 800 places dans le périmètre élargi du centre-ville, en envisageant la construction du parking de 600 places en ouvrage, pas forcément souterrain.

La Municipalité recommande de rejeter l'initiative CAPPA et d'accepter la variante à 800 places, convaincue que le projet à 1000 places ne correspond pas au cadre légal, et se heurterait devant les tribunaux ou auprès des autorités cantonales et fédérales à un refus. De plus, la concentration de 1000 places en souterrain obligerait à supprimer des places de stationnement dans les rues commerçantes du centre-ville. Au contraire, la proposition municipale à 800 places permettra d'aménager un parking souterrain plus petit (limitant la durée et les nuisances du chantier), de maintenir des places de stationnement dans les rues commerciales adjacentes, et d'étudier, comme l'a souhaité le Conseil communal, l'aménagement d'un ou plusieurs silos, permettant une desserte fine du centre-ville.

La Municipalité s'impliquera collégialement dans la campagne : elle tiendra des guichets d'information le samedi au marché* et en semaine en fin d'après-midi, dont les horaires précis

seront à disposition sur le site internet. Lors de la conférence de presse, elle a appelé le corps électoral yverdonnois à se rendre massivement aux urnes le 18 mai (ou de manière anticipée).

*Des membres de la Municipalité seront notamment disponibles au guichet de l'Hôtel de Ville de 10 à 12h les samedis 12 et 26 avril, 3, 10 et 17 mai.